



## Litiges avec mon propriétaire pour l'edf

Par lietard karl, le 04/05/2017 à 20:31

bonjour je me permet de venir vous poser quelques questions au sujet d'un litige avec mon propriétaire à cause de mes paiements de facture edf. je vous explique je suis entrée dans mon logement en janvier 2016 celui si n'avais pas de compteur Edf et d'eau à l'adresse de mon bail,mais à une adresse que je ne connais pas(sur mon bail je suis au 16bis et l'adresse de consommation et au 14) l'adresse de facturation elle est au nom et à l'adresse de la mere de mon propriétaire pour leurs deux logements il y a un compteur principal et deux compteurs un pour mon habitation et un pour celle de mon voisin.les relever se font sans ma présence et pour nous facturer c'est la mere de mon propriétaire qui reçoit le total qui fait les calculs et nous dit combien nous devons payer sachant que nous sommes deux et mes voisins 4.donc ma question est ont ils le droit légalement de procéder ainsi car à l'heure d'aujourd'hui je n'ai aucune facture ni d edf et d'eau à mon nom. je lui ai demandé depuis bientôt un an de me poser un compteur individuelle ou je pourrais avoir mes factures et le choix de mon opérateur et celui ci refuse pour question de financement.que puis-je faire et quel risque je peut avoir légalement car il me menace de venir me couper l'électricité sachant que j'ai un nourrisson de 2mois et comme ce mr habite dans le sud il me dit qu'il me facturera son déplacement en même temps d'avance merci de vos réponse cordialement